

HONORAIRES D'AGENCE 2024

HONORAIRE DE LOCATIONS- GESTIONS	BAILLEUR		LOCATAIRE
HONORAIRE DE GESTION SAISONNIERE	A la charge du propriétaire : 10%		A la charge du locataire : 15%
Frais d'entretien	45€		
HONORAIRE DE TRANSACTION TTC	VENDEUR		
TVA 20%	Hors Taxe	Toutes Taxes comprise	
Forfait jusqu'à 50 000€	4166 €	5000€	
De 50 001 à 80 000€	8.30%	10%	
De 80 001€ à 140 000€	7.50%	9%	
De 140 001€ à 170 000 €	6.65%	8%	
De 170 001€ à 250 000€	5.80%	7%	
250 001 € à 400 000€	5%	6%	
Au-delà	4.16%	5%	